

MODULE 1 : Le Fonctionnement et les Attributions du CHSCT

<i>Durée</i>	2 Jours
<i>Destinataires</i>	CSE, membres de la CSSCT, CHSCT - DUP Autres représentants du personnel.
<i>Intervenant</i>	Consultant spécialisé dans les relations humaines, Communication & Négociation, Coaching, expert des représentants du personnel
<i>Objectifs</i>	Identifier le rôle de l'institution et l'ensemble de ses missions ; Connaitre la législation du travail en matière de santé et sécurité Mesurer la portée du rôle de l'élu en matière de prévention des risques

Niveau

Débutant

Expert



Moyens

- Apport théorique à partir des textes du code du travail
- Exemples à partir de situations réelles, échanges, questions / réponses et débats
- Dossier remis en fin de session

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'organisation du CHSCT :

- La mise en place du CHSCT :
 - Règles de constitution,
 - Champ d'application,
 - Composition :
 - *Présidence*
 - *Représentants du personnel*
 - *Membres consultatifs*

Le fonctionnement du CHSCT :

- Les réunions :
 - *Ordres du jour,*
 - *Convocations,*
 - *Procès-verbaux*
- Les moyens liés au mandat
 - Personnalité morale
 - Crédit d'heures
 - Liberté de circulation et de déplacement
 - Droit à la formation
 - Le statut protecteur
- Le recours à l'expertise
- Les compétences et interlocuteurs extérieurs :
 - utiliser les ressources documentaires,
 - s'entourer des personnes ressources.

Les missions du CHSCT :

- Les obligations de l'employeur :
 - La prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail
 - L'obligation de sécurité et de résultat
- Les principales missions du CHSCT :

- *Être acteur de la culture et de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail*

Mission de contrôle et d'investigation :

- Veille de l'observation des prescriptions législatives et réglementaires en matière de santé et de sécurité des travailleurs.
- Les inspections et visites.
- L'accès aux documents et registres :
 - *Le document unique ;*
 - *Le rapport et le programme annuel pour la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail ;*
- La procédure d'alerte en cas de danger grave et imminent

Mission d'étude et d'analyse :

- Procédures et hypothèses de consultations du CHSCT
- Le rôle de l'instruction technique
- L'analyse et l'amélioration des conditions de travail
- L'analyse des risques professionnels :
 - Identifier les principaux « risques » professionnels :

TMS, CMR, RPS, chute, bruit, routier

- Différencier les notions de danger, risque, risque acceptable, prévention, protection
- Mesurer l'importance des maladies professionnelles par rapport aux accidents du travail
- La pratique de l'enquête en matière d'accident du travail ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel :
 - *Comprendre le mécanisme de l'accident*
 - *Identifier toutes les causes de l'accident : se poser les bonnes questions*
- La détermination des mesures de prévention.

Module 2 : L'accompagnement des salariés fragilisés : prévention des risques psycho sociaux

Durée	1 Jour
Destinataires	CSE, membres de la CSSCT, CHSCT - DUP. Autres représentants du personnel.
Intervenant	Consultant spécialisé dans les relations humaines, Communication & Négociation, Coaching, expert des représentants du personnel
Objectifs	Décrypter les situations de mal-être au travail Connaître les outils à disposition des élus afin de lutter plus efficacement contre ces risques

Niveau

Débutant

Expert



Moyens

- Apport théorique à partir des textes du code du travail
- Exemples à partir de situations réelles, échanges, questions / réponses et débats
- Dossier remis en fin de session

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Définir les RPS et détecter les situations

- Appréhender et repérer les situations de souffrance au travail
- Prendre conscience des idées reçues liées aux RPS
- Détecter les signes avant-coureurs des RPS chez les collaborateurs

2. Connaître les contraintes à l'origine des situations de RPS en entreprise

- Savoir repérer les facteurs de risques dans l'organisation du travail et les pratiques managériales à risques

3. Comprendre son rôle et appréhender le cadre légal et réglementaire des RPS

- Prendre conscience de son rôle dans la prévention et la gestion des RPS
- Identifier les différents acteurs des RPS et leur responsabilité
- Connaître le cadre légal et les obligations de l'employeur

4. Analyser et prendre du recul sur les situations de souffrance pour mieux orienter

- Utiliser une trame d'entretien : un guide pour l'accompagnement individuel des salariés fragilisés

Se fixer des principes à respecter : l'éthique et la confidentialité